

FORMULAIRE DE DEMANDE DE TITRE TEMPORAIRE DE CIRCULATION PORT DE CALAIS

Cellule Accueil Formalités – Terminal Car-Ferry – 62100 Calais – 03.21.46.29.26 – accueil.formalites.calais@portboulognecalais.fr

ETAT CIVIL DU DEMANDEUR

Nom* : Prénom* :
Date de naissance* : Lieu de naissance* : Code postal* :
Adresse personnelle* :
Ville* : Code postal* :

*Champs obligatoires

A noter qu'une copie de la pièce d'identité en cours de validité sera à joindre à la demande.

Une photo d'identité couleur sera exigée pour un accès de plus de 7 jours en IP 1101.

ENTREPRISE DU DEMANDEUR

Nom de l'entreprise ou service* :

Adresse* :

NATURE DE LA DEMANDE

Sous-traitant de* :

Durée de validité du titre* : du au

(Délai de prévenance de 24h minimum pour un accès d'une journée, sinon 48h minimum sont requis).

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Immatriculation :

Pour toute demande d'accès véhicule, la carte grise sera à joindre à la demande.

LE DEMANDEUR

LE DONNEUR D'ORDRE

INSTRUCTION DE LA DEMANDE (CADRE RÉSERVÉ A L'ASIP)

Entreprise* :

Entreprise* :

N° de dossier

Signature de l'ASIP

Zones d'accès souhaitées* :

(Plan des Installations
Portuaires au verso)

☐ Transmanche ZAR - IP 1101

☐ Port Est - IP 1103

☐ Quai Paul Devot - IP 1106

☐ Quai de la Loire - IP 1107

☐ Quai Fournier - IP 1108

Les informations enregistrées dans le fichier sont réservées à l'usage du Département Sûreté de la Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD) pour la délivrance d'une carte ou d'un badge d'accès en zone d'accès restreint ou non accessible au public. Conformément aux articles 34 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification auprès de ce service sur demande écrite par mail à l'adresse accueil.formalites.calais@portboulognecalais.fr ou par courrier au Département Sûreté 285 Avenue du Mérite Maritime 62105 CALAIS CEDEX. En application des articles 27 et 38 de la même loi, nous portons à votre connaissance que les informations sollicitées au présent questionnaire sont obligatoires pour le traitement de votre demande et que vous ne disposez pas du droit d'opposition prévu par la loi. Le défaut de réponse empêchera la délivrance de la carte ou du badge et interdira votre présence sur les zones closes ou non accessibles au public des ports Boulogne-Calais.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE TITRE TEMPORAIRE DE CIRCULATION PORT DE CALAIS

Cellule Accueil Formalités – Terminal Car-Ferry – 62100 Calais – 03.21.46.29.26 – accueil.formalites.calais@portboulogne-calais.fr

[illegible]

Les informations enregistrées dans le fichier sont réservées à l'usage du Département Sûreté de la Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD) pour la délivrance d'une carte ou d'un badge d'accès en zone d'accès restreint ou non accessible au public. Conformément aux articles 34 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification auprès de ce service sur demande écrite par mail à l'adresse accueil.formalites.calais@portboulogne-calais.fr ou par courrier au Département Sûreté 285 Avenue du Mérite Maritime 62105 CALAIS CEDEX. En application des articles 27 et 38 de la même loi, nous portons à votre connaissance que les informations sollicitées au présent questionnaire sont obligatoires pour le traitement de votre demande et que vous ne disposez pas du droit d'opposition prévu par la loi. Le défaut de réponse empêchera la délivrance de la carte ou du badge et interdira votre présence sur les zones closes ou non accessibles au public des ports Boulogne-Calais.